

Mémoire de la FNEEQ sur le bilan de la réforme de l'éducation au secondaire

Le Conseil supérieur de l'éducation a invité la FNEEQ, au mois de septembre dernier, à participer à une consultation sur l'état et les besoins de l'éducation qu'il soumettra à la ministre Malavoy au début de l'hiver prochain. Le Conseil a choisi d'examiner plus particulièrement la question de « La Réforme du curriculum et des programmes d'études, quinze ans après les États généraux sur l'éducation ». Tout d'abord, il faut mentionner que la réforme de l'éducation a beaucoup intéressé la FNEEQ dès le moment où elle a été lancée. Au premier chef, elle touchait les quelque 2000 enseignantes et enseignants des syndicats du secondaire issus du regroupement privé, mais elle a aussi touché les membres des autres regroupements à différents degrés au cours des années suivantes. En fait, la réforme constitue l'un des sujets les plus discutés dans nos instances fédérales depuis la fin des années 1990.

Nous avons donc répondu favorablement à cette demande en impliquant le comité école et société de la FNEEQ ainsi que la coordination du regroupement privé. Pour alimenter notre réflexion, nous avons sollicité la collaboration d'enseignantes et d'enseignants des collèges privés. Nous tenons donc à remercier Caroline Fontaine et Simon Wilson de l'École secondaire Saint-Joseph, Sylvain Larose du Collège de Montréal, Hélène Lalonde du Collège Jean-de-Brébeuf, Martin Lachambre du Collège Esther-Blondin et Marc-André Vigeant du Collège Mont-Saint-Louis.

Le mémoire de la FNEEQ peut être consulté sur le site de la fédération : <http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/publications/memoires/>. Pour en résumer les grandes lignes, mentionnons d'abord que les fondements de la réforme suscitent encore l'adhésion du milieu et sont encore aujourd'hui valables et pertinents. Encore faudrait-il que ces orientations soient adaptées au monde de l'éducation actuel, par exemple en tenant compte du défi d'intégration des élèves à besoins particuliers (EHDAA). Par ailleurs, la FNEEQ a souligné de nombreux problèmes liés au curriculum et aux programmes. La grille-matière a fait l'objet de critiques, notamment en lien avec le parcours en mathématiques (4^e et 5^e sec.), en histoire (3^e et 4^e sec.) et en sciences (3^e et 4^e sec.). Nous avons insisté sur les lacunes de la mise en œuvre de la réforme : manque de consultation, manuels scolaires rédigés en toute hâte, phase d'expérimentation improvisée, formation des maîtres à revoir. De plus, nous croyons que la politique d'évaluation des apprentissages et son application devraient être révisées en raison de la complexité de la tâche d'évaluation, de l'inutilité des compétences transversales et des contraintes qu'impose la pondération fixe des étapes.

En conclusion, la FNEEQ réclame au gouvernement la mise en place des modalités nécessaires à une réflexion critique et complète sur la réforme :

- Qui fasse une place large aux enseignantes et aux enseignants;
- Qui porte tant sur ses fondements que sur ses modalités d'application;
- Qui soit basée sur un bilan serré des résultats obtenus jusqu'ici;
- Qui témoigne d'une volonté politique d'apporter ensuite les correctifs qui s'imposent.

La FNEEQ suggère d'examiner les constats faits par d'autres pays engagés dans une réforme de leur système d'éducation et elle croit qu'il est possible de renforcer la cohérence de l'ensemble du système d'éducation en créant des mécanismes de consultation du corps professoral de tous les ordres d'enseignement.

Un membre du regroupement privé devient chef de parti provincial!

Nous tenons à féliciter Sol Zanetti, professeur de philosophie au Campus Notre-Dame-de-Foy, qui a été élu chef du parti Option nationale le 26 octobre dernier. Militant indépendantiste convaincu, il est le tout premier chef élu du parti fondé par Jean-Martin Aussant en 2011. Sa biographie précise que c'est en février 2012 « qu'il plonge dans l'action politique après avoir invité Jean-Martin Aussant dans son collège pour parler de l'indépendance du Québec ». Sol Zanetti a récolté l'appui de plus de 67 % des membres. Il compte se présenter dans la circonscription Jean-Lesage dans la région de Québec aux prochaines élections provinciales. Nous lui souhaitons la meilleure des chances...



Négociation à l'École Pasteur: un exemple à suivre

L'École Pasteur, fondée en 1956, est située dans le quartier Ahuntsic de Montréal. Elle accueille environ 800 élèves du préscolaire au secondaire. Au début de l'automne 2012, la vie syndicale n'était pas rose : la négociation de la convention collective avec la direction de l'école s'annonçait difficile, il fallait trouver des volontaires pour occuper des postes au comité exécutif, au comité de négociation et au comité de mobilisation et personne ne se bousculait pour poser sa candidature... Une histoire qui finit mal ? Au contraire ! Avec l'aide du conseiller syndical de la FNEEQ, Marc Jodoin, et du conseiller à la mobilisation du Conseil central du Montréal métropolitain, Yanick Charbonneau, le syndicat a su trouver sa propre voie et mener une négociation exemplaire.

Même s'il a fallu plusieurs rencontres à la table de négociation et le recours à un conciliateur nommé par le ministre pour conclure à une entente au mois de juin 2013, la réussite de l'exercice a reposé tout autant sur l'implication de l'ensemble des membres du personnel. L'utilisation stratégique de moyens de pression a soutenu la négociation tout au long de l'année : port du macaron, journée de travail en jeans, BBQ festif devant l'école, cessation de l'organisation et de la participation des enseignantes et enseignants aux activités parascolaires à titre bénévole. En juin, lorsque les membres ont voté pour le recours à trois journées de grève au moment jugé opportun, ils envoyaient à l'employeur un message clair de solidarité et de détermination. Résultat ? Des gains, notamment sur les libérations syndicales, une baisse significative de la charge de travail (nombre d'heures d'enseignement, détermination d'un ratio maître/élèves au primaire, réduction des surveillances pour allouer plus de temps aux enseignantes et aux enseignants du primaire pour faire du travail personnel), amélioration de la procédure d'affichage et d'octroi de poste, maintien des acquis (clause remorque, droits d'auteur). En négocier, on dit que la mobilisation fait toute la différence, les enseignantes et les enseignants de l'École Pasteur en savent quelque chose...

On accueille un nouveau syndicat

Ils sont près d'une centaine d'enseignantes et d'enseignants au Collège Jean de la Mennais, situé à La Prairie, qui ont entrepris une démarche de syndicalisation qui s'est déroulée rondement. Le collège reçoit quelque 1500 élèves, du préscolaire au secondaire. Le syndicat a été accrédité à la fin de l'année scolaire, a procédé à l'élection des comités (exécutif, de négociation et de mobilisation), à l'élaboration du projet de convention collective. Tout est en place pour la négociation qui devrait être amorcée sous peu. Bienvenue à ces nouveaux membres!

OPÉRATION DÉRANGEMENT 21

Des actions pour appuyer les revendications des profs du collégial

Le 21 novembre dernier, dans tout le Québec, les professeurs des cégeps, dont les syndicats sont affiliés à la FNEEQ, ont accentué les moyens de pression, entamés depuis septembre, pour la pleine reconnaissance de leur emploi dans le cadre des travaux sur la relativité salariale. Des piquetages symboliques ont été organisés devant les collèges. Ces actions ont été entreprises pour montrer au Conseil du trésor le mécontentement des profs à l'égard de son évaluation de leur catégorie d'emploi. En effet, bien que le MESRST les inclue dans l'enseignement supérieur, le Conseil du trésor considère que la catégorie d'emploi des enseignantes et des enseignants du collégial se situe en deçà de celle des collègues des commissions scolaires.

Les travaux d'évaluation des catégories d'emploi mixtes des secteurs public et parapublic québécois ont pour but de fixer le rangement des catégories d'emploi dans la structure salariale du secteur public. Le principal litige entre le Conseil du trésor et la partie syndicale porte sur l'absence de reconnaissance du travail collectif, comme le choix de l'ensemble des disciplines qui feront partie des programmes d'études, la gradation des apprentissages, les contenus des cours ainsi que ceux des laboratoires et des stages. La FNEEQ considère que le Conseil du trésor sous-évalue de manière flagrante la réalité de l'enseignement collégial en prônant une conception restreinte de la tâche. La FNEEQ déplore aussi l'incertitude qui pèse sur la reconnaissance des diplômes de maîtrise et de doctorat. Si la proposition mise de l'avant par le Conseil du trésor est maintenue, les professeurs de cégep pourraient subir un gel de salaire équivalant à une réduction de 5 % de leur revenu à l'échéance de leur convention collective, en 2015.

Pour Caroline Senneville, présidente de la FNEEQ, le litige dépasse les questions purement salariales : « C'est la première fois que notre profession est évaluée, il est normal que nous souhaitons que cette évaluation reflète les réalités d'un professeur au collégial. Nous continuerons la mobilisation aussi longtemps qu'il le faudra pour que le Conseil du trésor reconnaisse l'ensemble de nos tâches et notre appartenance à l'enseignement supérieur. »

La FNEEQ représente 85 % du personnel enseignant dans les cégeps et elle représente aussi les membres de cinq collèges privés de l'ordre collégial : le Campus Notre-Dame-de-Foy, le Collège André-Grasset, le Collège Jean-de-Brébeuf, le Collège LaSalle et l'Institut Teccart.

Vous désirez témoigner votre soutien ? Nous vous invitons à signer la pétition de l'Assemblée nationale à l'adresse Internet suivante :

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-4487/index.html>

Des rabais exclusifs? C'est réglé.

Profitez de 10 % de rabais additionnel sur vos assurances automobile, habitation et véhicules de loisirs



Demandez une soumission et courez la chance de gagner un voyage de 8 000 \$. Règlement sur lacapitale.com/concouregroupe

OBTENEZ UNE SOUMISSION
1 866 551-2643
lacapitale.com/fneeq

fneeq

La Capitale
Assurances générales
Cabinet en assurance de dommages

